

SYNDICAT DES EAUX DE VENTEUGES
Mairie de Venteuges

**DEMANDE DE MODIFICATION DE BRANCHEMENT EXISTANT
AU RESEAU D'EAU**

Je soussigné (Nom et Prénom).....
domicilié à

- Demande au Syndicat des Eaux de Venteuges de réaliser dans les conditions définies par le Comité du Syndicat une modification de branchement existant au réseau de distribution d'eau potable de ce syndicat pour un immeuble à

.....
et dont je propriétaire ou locataire (1).

- J'autorise le Syndicat des Eaux de Venteuges à passer sur les propriétés m'appartenant toutes les conduites nécessaires à la distribution de l'eau de ce réseau.

- Modification de branchement existant au réseau d'eau potable: 400 euros

- Je prends acte des conditions établies par le Conseil Syndical relatives à ce branchement: à savoir:

1°- IL est rappelé au demandeur que **le compteur, le robinet d'arrêt et la vannette d'entrée** sont parties intégrantes du branchement donc propriétés du demandeur, leur remplacement éventuel reste à sa charge.

Le Syndicat est donc responsable des canalisations du réseau jusqu'à la vannette.

2°- Il est recommandé que le compteur soit placé dans un regard à l'extérieur de l'immeuble aux dimensions normalisées 80 X 80 cm.

En cas de travaux dans l'immeuble, le compteur ne doit pas être déplacé sans en faire la demande au Syndicat des Eaux.

Fait en double exemplaire à Venteuges le

Signature